

NON au Terminal T4

L'appel de 78 maires et présidents de collectivités contre l'extension de l'aéroport de Roissy.



Opposés à la construction du terminal T4, les élus franciliens ont adressé une lettre à Emmanuel Macron : « *Monsieur le Président de la République, [...] nous vous invitons à abandonner le projet d'extension de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle.* » La demande formulée dans la lettre commune envoyée le 10 janvier dernier à Emmanuel Macron est très claire. Les premiers signataires étaient des villes principalement situées sous le Plan d'Exposition au Bruit. Aujourd'hui, ils sont désormais 78 maires et présidents de collectivités d'Ile-de-France de tout bord politique à s'opposer à la future construction du terminal T4.

Vêtus de leur écharpe tricolore, les élus se sont réunis le 16 janvier, au siège de Plaine commune, à Saint-Denis pour faire entendre solennellement et publiquement leur voix et leur différence. Les maires des départements du Val d'Oise, de Seine-Saint-Denis, de Seine-et-Marne, du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine et même Paris en la personne d'Anne Hidalgo tout comme les présidents des communautés d'agglomération, sont signataires de ce courrier.

Ils dénoncent la pollution atmosphérique et sonore du projet.

Protection du climat et de la santé

« *Entre des perspectives de croissance hypothétiques et la protection du climat et de la santé de nos concitoyens, nous avons pour notre part choisi* », détaille le courrier dans lequel il est demandé au Président de la République : « *d'envisager ensemble la construction d'alternatives génératrices d'activités, écologiquement responsables et protectrices des habitants.* »

Non aux nuisances des avions, oui au développement économique

Le projet d'extension porté par le groupe ADP s'inscrit dans **des prévisions d'augmentation de trafic, estimées entre 2 et 3% par an. L'ouverture du terminal 4 représenterait 38% de trafic en plus (500 avions en plus chaque jour).** Ce sont des nuisances sonores supplémentaires, mais aussi de la pollution atmosphérique en plus (+ 30% d'oxyde d'azote + 11% de particules fines).

À l'horizon 2037, année où le T4 est censé être en service dans sa totalité à Roissy, le trafic pourrait alors passer de 1300 à 1800 mouvements d'avions par jour en moyenne. ■

(chiffres communiqués par l'Advocnar).

RÉFÉRENDUM
D'INITIATIVE
PARTAGÉE



Vous avez jusqu'au 12 mars !

Participez pour tenter de bloquer le projet de privatisation d'Aéroports de Paris.

Comment agir ?

- **Sur le site www.referendum.interieur.gouv.fr** Attention ! Le code commune de Deuil-La Barre (code Insee) est le **95197**.
- **Sur un ordinateur** mis à disposition au Service de l'Administration générale, en mairie annexe.
- **En remplissant le formulaire Cerfa** (avec l'aide d'un agent de l'État civil).